

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 29 janvier 2018, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard , conseillère
Michel Venne, conseiller
Yvon Forget, conseiller
et
Normand Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier

ÉTAIENT ABSENTS

Madame, Monsieur:
Mario Lachaine, conseiller
Hélène Lévesque , conseillère

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

2018-01-023

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des prévisions budgétaires 2018
5. Adoption des taux de taxes 2018
6. Adoption des taux d'intérêt sur arrérages 2018
7. Adoption des taux d'intérêt sur arrérages 2017
8. Adoption des taux d'intérêt sur les comptes divers dus en 2018
9. Appropriation du surplus 2016
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

MONSIEUR YVON FORGET SE PRÉSENTE, IL EST 19 H 10.

2018-01-024

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2018 telles que présentées par Monsieur le Maire et décrites ci-dessous.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

REVENUS

TAXES FONCIÈRES	2 620 926 \$
TAXES DE TARIFICATION	628 140 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	323 270 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	392 510 \$
TRANSFERTS	782 158 \$
APPROPRIATION DU SURPLUS	125 000 \$

TOTAL DES REVENUS 4 872 004 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	610 477 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	448 504 \$
TRANSPORT	1 368 099 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	654 490 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	44 383 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	503 691 \$
LOISIRS ET CULTURE	687 534 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	68 549 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	248 446 \$
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (1)	4 634 173 \$

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

ADMINISTRATION	5 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	5 000 \$
TRANSPORT ROUTIER	125 000 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	22 000 \$
RÉSERVES FINANCIÈRES	4 000 \$
FONDS DE ROULEMENT	76 831 \$
TOTAL DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (2)	237 831 \$

TOTAL DES DÉPENSES (1) + (2) 4 872 004 \$

ADOPTÉE

2018-01-025

ADOPTION DES TAUX DE TAXES 2018

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'accepter les taux de taxes pour l'année 2018 comme suit:

TAUX DE TAXES 2018

FONCIÈRES GÉNÉRALES

0,8707 \$ du cent dollars d'évaluation

IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS

0,10 \$ du cent dollars d'évaluation (\$)

SECTEUR URBAIN (RÈGLEMENT NO. SQAE, 45)

0,0476 \$ du cent dollars d'évaluation

À L'ENSEMBLE (RÈGLEMENT N° 75, 84, 92, 95, 102, 117, 128, 131)

0,0730 \$ du cent dollars d'évaluation

DE SERVICES (AQUEDUC, ÉGOUT)

5,8454 \$ du mètre linéaire

ORDURES (PAR UNITÉ DE LOGEMENT ET AUTRES LOCAUX)

RÉSIDENCE:	163,06 \$
CHALET:	163,06 \$
FERME:	326,12 \$
ROULOTTE:	163,06 \$
COMMERCE:	163,06 \$

EAU (PAR UNITÉ DE LOGEMENT ET AUTRES LOCAUX)

LOGEMENT:	161,76 \$
COMMERCE:	161,76 \$
INDUSTRIE FOREX (mètre cube):	0,25 \$

TARFICATIONS PARTICULIÈRES

ROULOTTE (SÉJOUR):	120,00 \$
RÈGLEMENT NUMÉRO 122:	50,00 \$
BOUES DE FOSSES SEPTIQUES:	17,98 \$
PROTECTION DES RIVES	25,00 \$

ADOPTÉE

2018-01-026

ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES 2018

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le taux d'intérêt applicable aux comptes de taxes 2018 et non payés à leurs échéances soit de 10 % l'an.

ADOPTÉE

2018-01-027

ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES 2017

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le taux d'intérêt applicable aux comptes de taxes 2017 et avant et non payés à leurs échéances soit de 10 % l'an, et ce, pour l'année 2018.

ADOPTÉE

2018-01-028

ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊT SUR LES COMPTES DIVERS DUS EN 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le taux d'intérêt applicable aux comptes divers dus à la municipalité et non payés à leurs échéances soit de 12 % l'an, et ce, pour l'année 2018 et avant.

ADOPTÉE

2018-01-029

APPROPRIATION DU SURPLUS 2016

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général soit autorisé à puiser à même le surplus accumulé au 31 décembre 2016 la somme de 125 000 \$ afin de combler le budget pour l'équilibre budgétaire du budget 2018.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, le Maire déclare la levée de l'assemblée extraordinaire à 19 h 30.

GILBERT PILOTE,
Maire

NORMAND BÉLANGER,
Directeur général et secrétaire-
trésorier